

Comment passe-t-on en CDI ?



Le passage en CDI est AUTOMATIQUE après 6 ans de CDD sans interruption entre deux contrats supérieure à 4 mois. Il n'y a pas d'inspection de CDIisation !

Remarques : - la grille de rémunération est la même qu'en CDD ;

- le CDI vous offre la possibilité de participer à la mobilité des titulaires et CDI !

La mutation ou le maintien des ACEN en CDD et CDI, c'est jusqu'au 15 mai !

<https://www.snetap-fsu.fr/Rentree-2024-Affectation-des-ACEN.html>

Qui participe à la mobilité ?

- tous les ACEN en CDD (contrat de plus de 3 mois sur l'année 2023-2024) qui souhaitent conserver leur poste ou en changer ;
- les ACEN en CDI sur un poste d'ajustement qui souhaitent le conserver ou en changer ;
- les ACEN en CDI sur un poste de titulaire ayant participé à la campagne de mobilité des titulaires et CDI, ayant obtenu satisfaction ou non. Ils doivent alors renoncer à leur affectation *via*: mobilite-acen-2024.sg@agriculture.gouv.fr

Comment participer à la mobilité ?

Vous devez vous rendre sur agrimobens :

<https://agorha.agriculture.gouv.fr/mobilite-enseignement/>
Attention, il existe d'autres plateformes de mobilité "agrimob" au MASA, assurez-vous d'être sur la bonne plateforme !

Et si je n'obtiens pas d'affectation ?

Les ACEN qui n'obtiendront pas d'affectation participeront à la "mobilité d'été". La liste des postes vacants leur sera transmise et ils devront se positionner dessus en prenant contact directement avec les directeurs des EPL.

Que faire en cas de problème ?

- pour des problèmes liés à l'utilisation de la plateforme, écrire à : assistance-sirh.sg@agriculture.gouv.fr
- pour des problèmes constatés dans le résumé de votre candidature reçu avec l'accusé de réception écrire à : mobilite-acen2024.sg@agriculture.gouv.fr
- pour le reste, avertir le RH de l' EPL et les élu.es ACEN du Snetap-FSU



Revalorisation de la
rémunération des ACEN

Signez la pétition !



Le Snetap-FSU
revendique

l'application d'un barème,
sur le modèle des titulaires,
pour les règles de priorité !

Tes élu.es ACEN au Snetap-FSU sont là pour t'aider et te conseiller !



acen@snetap-fsu.fr



ACEN de l'Enseignement Agricole Public